

PROTOCOLE COVID-19

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS SEVRE & LOIRE

Les « matinées d'éveil » reprennent, sous réserve du respect d'un protocole sanitaire. Nous nous adaptons aux consignes sanitaires établies par le gouvernement et nous réaliserons des actualisations en fonction des préconisations données.

Nous vous conseillons d'échanger avec les parents-employeurs sur votre participation aux matinées.

1. Préparation de votre accueil lors des matinées d'éveil.

- Les assistants maternels doivent s'assurer que l'état de santé de l'enfant est conforme à la participation aux matinées éveils (pas de symptômes évoquant la Covid-19). En cas de doute, l'assistant maternel est invité à annuler sa participation auprès du service Relais Assistants Maternels.
- Nous vous invitons à effectuer un nettoyage des mains avant de vous rendre sur le lieu de la matinée.
- Nous attirons votre attention sur le fait que **l'accès aux matinées d'éveil sera soumis au passe sanitaire dans certaines salles.**

2. Quelles sont les consignes sanitaires à appliquer pendant l'activité ?

- Les règles de distanciation entre professionnels doivent être respectées au cours de la matinée.
- Le port du masque est **obligatoire** pour les professionnels lors des matinées. Nous vous remercions de prévoir votre masque.
- L'évacuation des déchets se fait de manière individuelle : chaque professionnel devra prévoir un sac poubelle.

3. Nettoyage après la séance

- Le matériel mis à disposition par le RAM est lavé par les animatrices après chaque séance avec des produits désinfectants adaptés aux enfants en bas âge.

Si vous-même ou un membre de votre entourage proche présente des signes de fièvre ou de maladie, merci de prévenir le RAM et de reporter votre venue.

L'équipe du Relais Assistants Maternels